



Fixation fenetre double vitrage

Par **shtiteuf**, le **10/05/2010** à **23:06**

Bonjour,

Récemment, j'ai sans faire exprès décroché ma fenêtre, qui est une fenêtre double vitrage très très lourde.

J'aurais pu me faire très mal, le parquet a pris à ma place.

Je voulais savoir si le propriétaire était obligé juridiquement de fixer la fenêtre?

Merci d'avance.

Par **aie mac**, le **11/05/2010** à **07:42**

bonjour

je suppose que vous parlez de l'ouvrant seul...

techniquement, il est normal qu'il soit dégonflable.

juridiquement, vous êtes responsable des dommages à l'ouvrant et au parquet.